

Compte Rendu de la table ronde organisée par la municipalité à Bouquet, 30580, dans le cadre du grand débat

Le dimanche 10 mars 2019, la table ronde organisée par la municipalité sur le thème « des citoyens engagés, des élus responsables » a rassemblé 19 personnes dont 13 habitants de **la commune de Bouquet**. L'animation de ce moment de réflexion a été conduit par un animateur indépendant. Ce temps d'élaboration collective s'est déroulé dans un climat positif où les propositions ont prévalu sur les revendications.

Les participants se sont répartis autour de 4 tables pour réfléchir sur les thèmes du grand débat : la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics, et la fiscalité.

TRANSITION ECOLOGIQUE

L'écologie doit être le premier élément considéré. La pensée écologique doit être première alors qu'aujourd'hui la priorité c'est l'économique. A partir de maintenant, tout doit être conditionné à l'enjeu écologique qui est prioritaire car c'est de l'avenir de l'humanité dont il est question.

- 1) Taxer les entreprises polluantes. Par exemple les voitures polluantes.

Développer les énergies renouvelables et non le nucléaire pour que les transports puissent tous devenir électriques. Horizon 2050 (comme au Guatemala)

- 2) Aider chacun en fonction de ses revenus pour acheter des véhicules électriques et développer de l'habitat passif .
- 3) Aider au développement de petites unités autonomes de production électrique localement (communes). Financer les panneaux solaires et stockage dans les batteries.

Aider à la reconversion des personnes employées dans les grosses entreprises (EDF, etc...) qui peuvent devenir des acteurs de l'écologie.

- 4) L'écologie doit être financée par les évasions fiscales vers l'étranger qui n'est pas redistribuée là où les entreprises gagnent de l'argent.

- 5) Avoir un plan de formation ambitieux pour accompagner chaque agriculteur vers une transition écologique.

Arrêter les traitements préventifs agricoles et les agendas automatiques en provenance des chambres d'agriculture.

Repenser l'agriculture en accompagnant les petites structures afin de travailler des modèles rentables- Politique des chambres d'agriculture.

Demander à chaque agriculteur conventionnel d'avoir chaque année un peu plus de surfaces cultivées en bio.

- 6) Education des familles, des enfants pour apprendre à manger autrement.

Que l'enseignement du bio soit systématique dans les lycées agricoles.

Travailler avec les cantines pour avoir une restauration scolaire qui apprenne les protéines végétales – Aller vers des cantines bio.

- 7) Favoriser la promotion des producteurs bio autour de la commune pour les aider à vivre.

Etiquetage simplifié qui mette en avant la présence ou pas de produits nocifs.

Inciter les agriculteurs à passer en bio puis pénaliser si la transition n'est pas engagée.

Verser les aides promises aux agriculteurs bio sans délais de paiements délirants (3 ans de retard pour les apiculteurs)

Créer les filières pour rassembler les productions bio afin de créer des flux suffisants pour la restauration collective.

- 8) La première question du document « transition écologique » est terrible – sans doute écrite par un énarque...Question fermée qui laisse supposer que pour « être en responsabilité écologique » il faudrait que nous payions plus d'impôts.

LA DEMOCRATIE ET LA CITOYENNETE

1 – Le référendum

RIC – Référendum Initiative Citoyenne

Changer le nom en « Référendum citoyen »

RIL - – Référendum Initiative Locale – organisation de référendum concernant des sujets locaux qui touchent la population.

- Pour avoir lieu, le référendum citoyen doit être validé par la signature d'élus (500 ... ?) plus 1/3 de l'Assemblée-plus 1/3 du Sénat

Question clairement posée – Vote validé par au moins la moitié des électeurs inscrits.
Identification de la zone qui peut voter – Qu'est-ce qui donne la légitimité ?

2- Expression par le vote

- Se déplacer pour aller voter pour ne pas être dans le virtuel
- Vote obligatoire → vote blanc avec représentant tiré au sort sur le même principe que les jurés. Pour que le vote blanc ait une représentation à l'assemblée.

3- Elus

- Limite au mandat des maires et parlementaires 2 ou 3
- Obligation pour les élus départementaux, régionaux et nationaux d'une réunion publique au moins une fois par an pour rendre compte des choix qu'ils ont pris- Pas une démocratie de privilège.
- Créer une 3^{ème} chambre qui a droit de veto sur les lois
- Que les votes des députés et sénateurs soient lisibles sur les sites de ces deux assemblées et de manière accessible.

4- Accueil des exilés

- Accueillir les exilés dans un contexte européen-humanitaire- solidaire – codé par l'Europe- Obligation d'accueil.

L'ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

Echelons administratifs

Constat général :

L'abandon des compétences des Mairies au profit d'échelons supérieurs (Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Département, Région) se fait au détriment des services de proximité.

Il est proposé la mise en œuvre d'un AUDIT INDEPENDANT sur les économies d'échelle réalisées (ou non) par la création des différents niveaux et l'évolution de leurs compétences au regard des services à la population.

Proposition :

Faut-il renforcer la décentralisation ?

Conserver le niveau technique des compétences du Département mais supprimer la représentation politique qui coûte, qui est superfétatoire.

Etudier un nouveau système de répartition des subventions

Modifier par la loi la répartition des compétences Région / Communauté de Communes et d'Agglomérations/ Communes

Soucis = recherche d'économies

Renforcer les compétences et les moyens de la Région **en liaison avec le niveau local** (éventuellement en s'appuyant sur le tissu associatif) pour une meilleure prise en compte des priorités de terrain.

Supprimer l'ENA, symbole fort de la technocratie institutionnelle, car les énarques ont une faible connaissance de la réalité du terrain et concevoir un autre système de formation des grands commis de l'Etat.

Revaloriser les professions des agents de base de la fonction publique (ou délégué) en terme de salaire mais aussi de formation.

But : leur permettre une meilleure participation **au débat public** pour faire remonter les besoins locaux (agents de santé, agents d'entretien, employés de mairie etc...)

*REFONDATION DE LA FISCALITE **pour en restaurer le sens***

- Préserver une distinction entre les niveaux : **local** et national, en lien avec la répartition des compétences (autonomie fiscale et financière du niveau local)
- Diminuer la progressivité de l'impôt : tous les foyers devraient payer un impôt, même très faible (contribution = responsabilisation) et limiter le total d'imposition à un maximum de 50% des revenus
- La redistribution sociale en France a atteint un niveau excessif (33% du PIB – record mondial) et n'est pas efficace : il faut la réduire. Il est anormal qu'un foyer qui ne travaille pas puisse vivre aussi bien qu'un foyer qui travaille (voire mieux)
- Nécessité et priorité absolue à la baisse des dépenses publiques :
 - Réduire le train de vie de l'état (royal !)
 - Supprimer tous les comités inutiles (CESE en premier lieu, mais il y en a quelques centaines)
 - **Il va falloir diminuer la dépense sociale !**
- Eliminer la fraude fiscale et la fraude sociale
- Réduire le nombre de fonctionnaires en recentrant le service public sur ses missions majeures

En conclusion, malgré des divergences de solutions sur certains sujets, les participants se sont accordés sur le souhait que le débat se poursuive sur un rythme annuel a minima avec la présentation par les élus à la population, de leurs réalisations, décisions et projets tant au niveau législatif que sur les choix d'investissements.